

La moitié de la forêt française pourrait avoir changé de visage d'ici 50 ans.

Le 8 décembre c'est la journée mondiale pour le climat. Comment aider les forêts à s'adapter à ce véritable bouleversement. Beaucoup de questions se posent, les avis divergent. Pour les forestiers de l'Office national des forêts, la solution ? Agir en préparant la forêt de demain et en ne mettant pas tous ses œufs dans le même panier. Comment ?

On vous explique tout !

L'important c'est de diversifier les solutions

Les simulations climatiques montrent que les aires de compatibilité des essences vont se réduire. Autrement dit, les principales essences de la forêt française vont être de moins en moins adaptées à leur zone géographique actuelle. Cette rétractation des zones de compatibilité pourrait être de l'ordre de 60%. Avec des sécheresses plus fréquentes, plus longues et plus intenses, une chose est sûre : le paysage forestier est déjà en plein bouleversement. Pour l'ONF, réussir l'adaptation des forêts au changement climatique passe en premier lieu par la diversification des essences.

Pour adapter la forêt au changement climatique, il faut :

- **Faire confiance à la dynamique naturelle** en privilégiant, comme on l'a toujours fait, la régénération naturelle des forêts, lorsque l'essence en place est adaptée aux évolutions climatiques à venir, et en soignant la diversité des essences d'accompagnement.
- **Mettre en place une migration assistée des essences** résistantes à la chaleur et à la sécheresse, identifiés dans le Sud de la France mais aussi plus au Nord comme certaines chênaies du Val de Loire et d'Île de France. Leurs graines servent aux pépinières pour élever des plants qui sont ensuite installés dans nos forêts.
- **Tester de nouvelles essences sur de petites surfaces,** les îlots d'avenir.

Les 6 axes de la stratégie de l'ONF pour l'adaptation des forêts au changement climatique :



Diversifier
par les
essences



Diversifier par
les modes de gestion
tout en renouvelant
les peuplements à un
niveau adapté



Adapter
la conduite des
peuplements



Assurer les continuités
écologiques et
préserver la
biodiversité



Préserver la structure
et la richesse des sols



Anticiper et gérer les
risques sanitaires
et incendies

Questions autour des

îlots d'avenir



Milène Gentils, chargée des questions forestières à l'ONF Centre-Ouest-Aquitaine

La forte vulnérabilité climatique de plusieurs types d'arbres de nos forêts pousse à rechercher d'autres espèces et des provenances plus résistantes. C'est l'objectif des îlots d'avenir. Mais qu'est-ce qu'un îlot d'avenir au juste ?

Constitués d'une seule essence, ces îlots sont implantés en forêt sur de toutes petites parcelles de 0,5 à 2 hectares (surface maximum de 5 hectares), et leur capacité d'adaptation au milieu et d'évolution est analysée en continu par les experts du département Recherche, développement et innovation (RDI) de l'ONF.

Comment sont choisies les essences ?

Le forestier choisit l'espèce d'arbre par rapport au sol, au climat et à sa possible évolution.

Le choix est sécurisé : les espèces proposées à l'expérimentation ne présentent aucun comportement envahissant dans leur zone d'origine ni dans les zones d'introduction connues ou lors d'essais anciens (arboretums entre autres).

Toute espèce dont on décèlerait le caractère envahissant dans le nouveau contexte d'implantation sera extirpée des sites où elle a été installée, et de la liste des espèces et provenances potentiellement utilisables. N'oublions pas que le plus grand risque est celui du changement climatique. Nous sommes face à une problématique si importante que si nous n'agissons pas, la forêt française ne pourra plus remplir ses rôles de protection, de production de bois et d'accueil à l'avenir.

Avec ses dispositifs expérimentaux, l'ONF introduit des essences exotiques partout

Certes, au sein des îlots d'avenir, poussent des arbres de provenance lointaine, à l'image du Calocèdre ou du Liquidambar. Mais les îlots d'avenir ne représentent qu'une infime partie de l'effort de renouvellement pour adapter les forêts aux changements climatiques (moins de 7% des surfaces à reboiser dans le cadre du plan France Relance). A terme, c'est-à-dire dans 20 ans l'ONF s'est fixé comme cible que ces îlots ne représentent que 0,5% de la surface des forêts domaniales.

Ces nouveaux dispositifs expérimentaux vont dénaturer les forêts françaises

En forêt publique, entre 80 et 85% du renouvellement des peuplements matures se fait à partir des graines issues des arbres en place (régénération naturelle). Ce mode de renouvellement va rester majoritaire même si les plantations vont monter en puissance pour diversifier nos forêts. Si une essence locale sensible à la sécheresse s'hybride avec une provenance du sud, plantée justement pour son caractère résistant à la sécheresse, c'est une chance. Ce brassage entre deux bagages génétiques différents est le moteur

d'une meilleure adaptation de la génération suivante aux évolutions climatiques. Le but est que les futurs semis héritent des gènes de résistance de leurs parents.



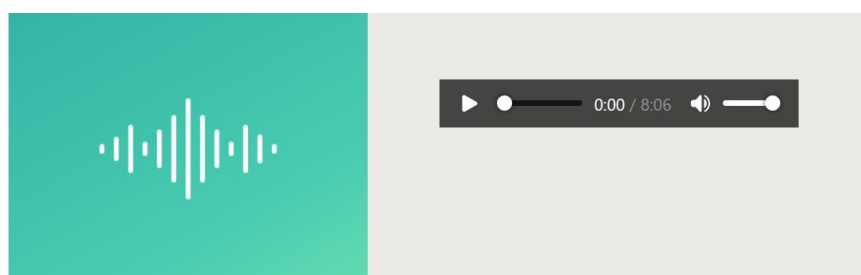
En Pays de la Loire

55 ha d'îlots d'avenir pour
40 000 ha de forêt publiques
gérés

Chênes pubescent, sessile en
provenance de Gascogne, Cèdre
de l'Atlas,...

Vu dans les médias

[Médiapart se penche sur les îlots d'avenir, 6 minutes pour tout comprendre avec Brigitte Musch, spécialiste de la conservation génétique à l'ONF.](#)



Coopérer face au changement climatique

Les enjeux forestiers face au changement climatique sont immenses. Milène Gentils, adjointe de la directrice territoriale Centre-Ouest-Aquitaine, chargée des questions forestières, fait le point dans un podcast sur les enjeux à venir, et les défis collectifs à relever.

Osez le demander La forêt s'invite de plus en plus dans les questions de société. Une question sur les enjeux forestiers ? Une action de l'ONF dont la finalité n'est pas claire ? Un sujet vous intéresse particulièrement et vous souhaitez en savoir plus. N'hésitez plus et [contactez-nous](#) !



Agence Pays de la Loire
15 boulevard Léon Bureau - 44262 NANTES CEDEX 2

“La forêt, ce débat” est envoyée chaque trimestre, pour éclairer une question d'actualité sur le monde forestier.

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur notre liste de diffusion.

Vous avez la possibilité de vous désabonner en cliquant ci-dessous.

En cas de questions ou pour exercer vos droits, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données personnelles à l'adresse suivante : dpo@onf.fr

[Se désinscrire](#)